



**POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FACILIPASS AU**

N°Cristal 09 69 32 70 97 du lundi au vendredi de 9h à 17h

APPEL NON SURTAXE

ou par email à : client.facilipass@butagaz.com

VOTRE CHAUFFAGISTE

Placeholder for the name of the heating contractor, consisting of two large empty rectangular boxes.

FACILIPASS UN SERVICE DÉDIÉ AUX ARTISANS CHAUFFAGISTES ET PROPOSÉ PAR BUTAGAZ EN PARTENARIAT AVEC LA CAPEB

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Offre valable pour l'achat et la pose des solutions chauffages (hors entretien et travaux complémentaires). Financement sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE - S.A au capital de 31 357 776 € - RCS Nanterre 719 807 406 - 53 rue du Port, CS 90201, 92724 Nanterre Cedex - N° ORIAS 07 008 346 (www.orias.fr). Assurance souscrite auprès de SOGEGAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances, FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIETE GENERALE. BUTAGAZ est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de crédit. Conditions au 15/04/2020. Vous pouvez vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vos droits peuvent être exercés auprès de Franfinance - Service clientèle, 53 rue du Port, CS 90201, 92724 Nanterre Cedex ou à l'adresse e-mail suivante : protectiondesdonnees.Franfinance@socgen.com. (2) Vous pouvez retrouver les plafonds de revenus sur : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/> (3) Retrouvez toutes les informations sur <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>. (4) Retrouvez toutes les informations sur <https://www.maprimerenov.gouv.fr>. Butagaz - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92 594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf. : PRESC-FACILIPASSCLIENTCLASSIQUE-0620 - Crédit photo : Adobe stock, 123RF.

DES AIDES POUR CHANGER MA CHAUDIÈRE ? **FACILE AVEC FACILIPASS !**

ÉQUIPEMENT - INSTALLATION - ENTRETIEN - FINANCEMENT



POURQUOI CHOISIR FACILIPASS ?



Devis intégrant les différentes aides pour limiter votre reste à charge



Des travaux confiés à un professionnel RGE pour une installation et un entretien de qualité



Possibilité de mensualiser sur 60 mois le coût de vos travaux. ⁽¹⁾



De la visite technique à l'entretien de votre équipement, vous êtes accompagné à chaque étape de votre projet.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

AVANT L'INSTALLATION

- Rendez-vous à mon domicile pour un état des lieux de l'installation existante
- Accompagnement dans le choix de l'équipement adapté à mes besoins
- Proposition d'un devis gratuit intégrant les différentes aides et solutions de financement
- Constitution des dossiers (aide CEE, aide MaPrimeRénov', prêt bancaire) avec un Conseiller Facilipass

PENDANT L'INSTALLATION

- Enlèvement de mon ancienne chaudière
- Installation & mise en service du nouvel équipement

APRÈS L'INSTALLATION

- Visite annuelle ou biennale pour l'entretien réglementaire de l'équipement et dépannage éventuel

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ	Photocopie ou scan recto/verso <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité nationale (CNI) • Ou Passeport • Ou Carte de résident d'une validité de 10 ans
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"> • Le dernier échéancier d'énergie (gaz ou électricité) s'il couvre la période au moment de la demande • Ou la dernière facture de téléphone fixe/Internet
JUSTIFICATIF DE REVENUS	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"> • Pour un salarié : le dernier bulletin de salaire + le dernier avis d'imposition • Pour un non salarié : les 2 derniers avis d'imposition complets • Pour les retraités : le dernier avis d'imposition ou les bulletins de retraite
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"> • RIB lisible et sous format BIC IBAN

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES ?

Avec Facilipass remplacez votre ancienne chaudière gaz ou fioul par un équipement performant et sélectionné auprès de grandes marques du chauffage.

- Chaudière gaz THPE (très haute performance énergétique)
- Chaudière bois ou granulés
- PAC air/eau • PAC hybride gaz



EXEMPLES DE FINANCEMENT DE PROJET

Ménage (selon revenus) ⁽²⁾	Ménage bleu	Ménage jaune	Ménage violet	Ménage rose
INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE GAZ THPE*				
Prix chaudière fournie/posée	4 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	286 €	276 €	276 €	276 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	1 200 €	800 €	0 €	0 €
Reste à Charge	2 514 €	2 924 €	3 724 €	3 724 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	55 €/mois	70 €/mois	70 €/mois

INSTALLATION D'UNE PAC AIR/EAU OU PAC HYBRIDE GAZ

Ménage (selon revenus) ⁽²⁾	Ménage bleu	Ménage jaune	Ménage violet	Ménage rose
INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS				
Prix PAC fournie/posée	12 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	4 509 €	4 291 €	2 681 €	2 681 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	4 000 €	3 000 €	2 000 €	0 €
Reste à Charge	3 491 €	4 709 €	7 319 €	9 319 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	89 €/mois	138 €/mois	175 €/mois

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS

Ménage (selon revenus) ⁽²⁾	Ménage bleu	Ménage jaune	Ménage violet	Ménage rose
INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS				
Prix chaudière fournie/posée	18 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	4 509 €	4 291 €	2 681 €	2 681 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	10 000 €	8 000 €	4 000 €	0 €
Reste à Charge	3 491 €	5 709 €	11 319 €	15 319 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	108 €/mois	213 €/mois	288 €/mois

Prix donnés à titre indicatifs, pour recevoir l'intégralité des offres contactez un Conseiller Butagaz.
* Primes estimées pour l'installation d'une chaudière gaz THPE pour une maison de 100m² en H1.

LES MARQUES PARTENAIRES

